

AVIS AU PUBLIC
COMMUNE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

**ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME ARRETE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Par arrêté municipal N°2021.0062 en date du 09/03/2021, le Maire de Montigny-lès-Cormeilles a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil Municipal, en vue de l'approbation de cette révision par le Conseil Municipal.

A cet effet,

Monsieur DURAND François domicilié à Valmondois exerçant la profession de cadre supérieur des armées a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

L'enquête se déroulera au centre technique municipal (CTM) de la mairie du 29/03/2021 au 30/04/2021 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00, et de 13h30 à 17h00, mardi de 14h00 à 18h00, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30).

Le commissaire-enquêteur recevra le public le :

Lundi 29 mars 2021 de 14h00 à 17h00.

Mardi 6 avril de 15h00 à 18h00.

Mercredi 14 avril de 9h00 à 12h00

Jeudi 22 avril de 9h00 à 12h00

Vendredi 30 avril de 13h30 à 16h30

Le dossier mis à l'enquête publique comporte une analyse de l'impact sur l'environnement de l'application de la révision du PLU et la décision portant sur le projet de révision du PLU de l'autorité administrative de l'Etat compétente.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au CTM. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de Montigny-lès-Cormeilles, soit par courrier électronique à l'adresse urbanisme@ville-montigny95.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie de Montigny-lès-Cormeilles pendant un an.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du service Urbanisme. Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées sur le site internet de la Commune, aux adresses suivantes : <https://www.montigny95.fr/>, <https://www.montigny95.fr/revision-du-plu>.